

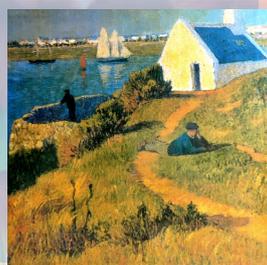
ArMiNAOUED

Bulletin d'information de Locmiquélic - Novembre 2022

n°6



www.ville-locmiquelic.fr



HISTOIRE DE L'ART



URBANISME



VIE ASSOCIATIVE

RÉSILIENCE
ÉNERGÉTIQUE

Page 7



ENFANCE JEUNESSE

Plusieurs mois se sont écoulés depuis la dernière parution de notre bulletin municipal, un temps durant lequel les élus ont été mobilisés sur de nombreux sujets.

Comme vous le savez, le Morbihan a été placé en alerte sécheresse, comme beaucoup d'autres départements. La gestion de l'eau et du risque élevé d'incendie a été la préoccupation majeure de la collectivité et nos services techniques se sont employés à en assurer au mieux la ressource. Nous avons préféré annuler le feu d'artifice prévu à l'occasion de la fête des Langoustines mais je tiens cependant à vous rassurer, celui-ci sera tiré lors de l'arrivée du Père Noël à Sainte-Catherine le samedi 17 décembre, comme l'an dernier.

Sur le plan animation : cinq temps forts de l'été, à savoir la fête du port, Bededaw, le festival interceltique, la fête des langoustines et le campement artistique ont animé joyeusement la saison estivale de notre commune. Courant octobre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé la Semaine Bleue pour nos aînés et Octobre Rose au profit de la ligue contre le cancer en partenariat avec les commerçants et les associations.

Sur les plans, scolaire et associatif, la rentrée a été dynamique. Vous retrouverez d'ailleurs dans les pages suivantes un point sur l'ensemble des services proposés aux familles.

L'équipe municipale poursuit ses projets avec notamment : la construction de logements sociaux au niveau de la place Jean Jaurès et sur l'emplacement de l'ancienne salle des fêtes, la boucle pour les piétons et les personnes à mobilité réduite autour du marais de Pen Mané, le projet du nouvel EHPAD, l'étude pour la rénovation de la Grande Rue et l'agrandissement du cimetière, actuellement en phase de finition.

A l'heure actuelle, afin de pallier la hausse des coûts de l'énergie, nous nous devons de réduire la consommation de la collectivité. Ainsi, lors du passage à l'heure d'hiver, nous avons modifié les horaires d'extinction de l'éclairage public qui sera interrompu de 22H à 6H. Nous projetons également un aménagement des décorations de Noël et nous sensibilisons les associations à un comportement économe et responsable. Ce sera avec la participation et les efforts de tous que nous pourrons nous adapter à cette difficile période.

Philippe Berthault



Philippe BERTHAULT
Maire de Locmiquélic

Directeur de la publication :
Philippe BERTHAULT
Impression : Imprigraph Arradon
2400 exemplaires
27, rue de la mairie 56570 Locmiquélic
mairie@mairie-locmiquec.fr
Tel : 0297339820
Maquette : Service communication

Travaux Salle des sports

La réfection de la salle des sports, place Théo Jaffré, devenait une grande priorité à cause d'infiltrations d'eau de plus en plus importantes. Nous avons réalisé le changement de la toiture et du bardage, ainsi que le renforcement de la charpente qui n'était plus aux normes actuelles. Dans le cadre des économies d'énergie, sur les conseils d'un bureau d'étude à propos du positionnement des luminaires, les agents de la commune ont changé l'éclairage, maintenant modulable en fonction de la lumière extérieure et de l'utilisation de la salle. Nous attendons une économie de 50 à 70% selon l'usage qu'en feront les associations. D'autres travaux seront à programmer ultérieurement. Nous espérons à terme pouvoir changer le sol et améliorer le chauffage dans les vestiaires.

Nouvel EHPAD en projet

Le conseil municipal du 7 juin 2022 a validé la convention partenariale avec Bretagne Sud Habitat. La dite convention a pour objectif de définir les liens des différents acteurs pendant l'élaboration du projet. Celle-ci a aussi fait l'objet d'une délibération positive au sein du CCAS de la commune. Afin de finaliser l'acquisition des derniers terrains dans la zone du TALHOUET, une procédure de déclaration d'utilité publique est en cours. En outre, une réunion d'information a eu lieu à l'EHPAD le 23 juin. Ce fut un moment d'échanges riches et constructifs en présence des familles, des professionnels, de la direction et des élus.

Bancs Publics

Des bancs, nouvellement installés le long de la promenade de Normandèze, permettent d'admirer le port et la rade. La vue est particulièrement agréable au soleil couchant.



Parcs à vélos

Des parcs pour stationner les vélos, ont été installés sur le parking de Ste Catherine, devant la salle multi activités, place de l'Isère au centre-ville, et devant l'Artimon... Ils sont fabriqués en bois ou avec d'anciennes ganivelles, comme sur le parking de Normandèze!

Par ailleurs, Lorient agglomération installe des abris avec consignes près des embarcadères de Pen Mané et Ste Catherine pour les titulaires d'abonnement CTRL.



Cimetière

Le projet d'extension du cimetière poursuit son avancement. L'entreprise COLAS a effectué les travaux de terrassement. Les aménagements paysagers et travaux de maçonnerie sont confiés à l'entreprise ATLANTIC PAYSAGE. Une entrée est prévue dans le bas de la rue Général MOLLER ainsi que sept places de stationnement. Une percée a été réalisée dans le mur d'enceinte du cimetière actuel. La municipalité a profité de ce chantier pour rénover l'allée principale et remplacer les portails d'entrée. Une réflexion est en cours pour dénommer les trois parties du cimetière. Jusqu'au 15 novembre, une exposition sur les cimetières végétalisés en Bretagne, France et ailleurs dans le monde, est visible sur le mur extérieur.



Services aux familles



Les services aux familles sont un gros service de la commune, essentiel pour l'avenir de nos enfants et l'organisation familiale des parents qui ont besoin de concilier travail et vie privée. Le maire a confié ces missions aux adjointes déléguées, Marie-Gabrielle RIBETTE pour la vie scolaire et Jaqueline LE TERRIEN pour l'accueil de loisirs intercommunal des mercredis et des vacances. Elles sont secondées par Sandrine RABOTIN-ROPERT qui coordonne le pôle services aux familles, vie culturelle et sportive.

Les Écoles

Cette rentrée sous le soleil et sans lourd protocole a été très réussie et nous espérons que nos écoles resteront encore longtemps attractives, en particulier si nous réussissons à créer de nouveaux logements. La commune gère l'école publique maternelle Ty Douar et l'école publique élémentaire Jean-Marie GEORGEAULT. Elle participe également au financement de l'école privée Ste Anne, ainsi qu'à la scolarisation d'enfants dans des classes spécifiques hors commune (Diwan, classes ULIS...). Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'école, la commune collabore avec l'équipe éducative et les parents d'élèves lors des conseils d'école. Les parents d'élèves sont également très impliqués dans l'ADEPL et l'APEL qui organisent régulièrement des actions pour participer au financement des sorties et projets divers.

TY DOUAR

77 élèves

25 dans 1 classe bilingue breton

52 dans 2 classes monolingues

Directrice : Mme PORTANGUEN

JEAN-MARIE GEORGEAULT

161 élèves

13 dans 1 classe bilingue breton

148 dans 6 classes monolingues

Directrice : Mme SINQUIN

SAINTE ANNE

107 élèves

23 en maternelle

84 en élémentaire

Directrice : Mme GUYONVARCH

Aire Marine Éducative

La labellisation « Aire marine éducative » de l'école Jean-Marie Georgeault est un projet important pour la commune et la prise de conscience de ses habitants de la richesse du milieu maritime qui nous entoure. Ce projet pédagogique écocitoyen a été mis en place en 2020 pour une durée de 5 ans. Les élèves ont choisi une zone littorale à étudier : près de la capitainerie, dans la petite anse du Gelin le long de la promenade Rallier du Baty. L'étude de cette zone permettra de déterminer les actions à mener dans la commune pour préserver et protéger le littoral de Locmiquélic, en partenariat avec la mairie, la Maison de la mer et les entreprises locales. Ce label a été décerné par l'Office français de la biodiversité et atteste du respect de la méthode, notamment l'implication des élèves qui décident des orientations du projet lors du conseil des enfants pour la mer. Le panneau de labellisation a été apposé sur l'école en juin dernier. Vous pouvez suivre le journal de bord des élèves sur le site www.ville-locmiquelec.fr

Action Culturelle et Éducation Sportive

Le service culturel, la médiathèque et le service des sports proposent régulièrement des actions aux équipes éducatives et aux animateurs. Ainsi, 3 actions sportives intercommunales ont été mises en place cette année (handicap, motricité, cross). Les classes et accueils de loisirs ont participé au campement artistique pour littoral en août et septembre et assistent régulièrement à des sorties de résidences, répétitions publiques et spectacles. Les enfants bénéficient de séances thématiques à la médiathèque ainsi que d'un accueil sur le temps périscolaire le jeudi soir. La transversalité des services rendus est essentielle pour qu'ils se sentent citoyens de la commune.



L'Accueil Périscolaire

L'équipe de la vie scolaire est composée d'agents enthousiastes et souvent multi casquettes.

Claude JÉGO, responsable de la vie scolaire, s'occupe des inscriptions aux écoles et des commandes de repas ; mais sur le terrain, elle coordonne également l'équipe des animateurs du périscolaire, des atsem (Séverine LE MOUËL, Sylvie CAHEREC et Florence SONNIC) et des agents des cantines.

Frédérique THOMAS la seconde en gérant les facturations de ces services ainsi que la gestion du matériel et des produits d'entretien.

Les équipes d'animation périscolaire (matin, midi et soir) : Stéphanie BLANCHARD, Frédérique THOMAS, Karine CAILLOCE, Anne-Hélène GAUTER, Eric PÉCHIN, Rachel HACHACQ, Lore DOUCET, Nathalie GALLIC.

A partir d'un projet pédagogique, les animatrices et animateurs proposent des activités de calme, de défoulement ou de devoirs aux enfants, en fonction de leurs besoins de la journée.



Yvic TRÉHIN organise l'accueil du mercredi et des vacances scolaires avec cette même équipe et parfois des animatrices ou animateurs complémentaires, ou des stagiaires BAFA. Il s'agit alors d'un service intercommunal qui accueille aussi les enfants de Port-Louis et de Gâvres.



La Restauration Scolaire

Les équipes des cantines servent 290 repas chaque jour (65 à Ty Douar / 145 à JMG / 80 à Ste Anne). Ils sont issus de la cuisine centrale de la Ville de Lorient : plus de 35% en bio, le circuit court est privilégié et offre une belle variété.

Nos agents, : **Ty Douar** : Frédérique THOMAS, Sylvie PHILIPPE et Karine CAILLOCE ; **Jean-Marie Georgeault** : Sandra LE MEN et Nathalie GALLIC, Sabrina MIGUEL ; **Ste Anne** : Cindy KERBORIOU et Anne-Hélène GAUTER.

Cette année, le tarif social des cantines à 1€, initié par l'état, a été mis en place par l'équipe municipale. Cela concerne actuellement 25 élèves. Nous espérons ainsi que les familles les plus en difficulté n'hésiteront plus à faire profiter leurs enfants des bons repas entre copains à la cantine. Nous espérons éviter ainsi les impayés qui seraient dus à des difficultés financières. Nous envisageons d'agrandir l'école en y ajoutant un nouvel espace d'accueil périscolaire accessible par l'extérieur pour les parents. L'équipe attend cela avec impatience pour avoir un espace dédié après avoir souvent changé de lieu.



Vous retrouverez toute l'actualité et les modalités d'inscriptions des services aux familles sur le site de la ville dans « Mon quotidien »

- les écoles
- les accueils périscolaires
- les accueils de loisirs



Pour Noël pensez au Panier Culturel Jeunesse !

<http://www.lepaniercultureldelarade.org/>





Logements vacants

De nombreux jeunes ménages actifs locaux rencontrent de plus en plus de difficultés dans la recherche d'un logement correspondant à leurs besoins sur le territoire de Locmiquélic. Face à ce constat, les élus de la majorité et de la minorité, ont décidé d'échanger et de trouver des solutions concernant la vacance structurelle des habitations et l'augmentation croissante des meublés de tourisme. L'objectif porté par les élus de la commune est de permettre aux jeunes actifs locaux de trouver une résidence avec un loyer raisonnable à Locmiquélic. A ce titre, la municipalité, assistée des services de Lorient Agglomération, a procédé à un recensement de l'ensemble des logements qui sont actuellement vacants. Au cours du mois de septembre, un courrier a été adressé aux propriétaires, afin de les inviter à proposer, à la location, leurs logements disponibles.

Ce courrier a permis de les informer de l'existence des organismes et des dispositifs d'aides qui sont en mesure de les accompagner pour les éventuels travaux de rénovation qu'il serait nécessaire de réaliser avant la mise en location de leurs logements vacants. Il s'agit du dispositif mis en place par le ministère de l'écologie en 2020 et des dispositifs de l'Espace Info Habitat de Lorient Agglomération qui accompagne et conseille pour les travaux de rénovation.

Retrouvez tout le détail des dispositifs sur le site internet de la commune : www.ville-locmiquelic.fr et auprès du Service Urbanisme
Tél : 02 97 33 98 26 ou par mail : urbanisme@mairie-locmiquelic.fr

TRAVAUX : obligation de déposer une demande d'autorisation en Mairie

Par délibération du Conseil Municipal en date du 04 Septembre 2014, la commune de Locmiquélic a institué, sur l'ensemble de son territoire, l'obligation de déclarer, en mairie, tous les travaux de ravalement. Pour réaliser cette démarche administrative, il vous est nécessaire de déposer, en mairie, un dossier de déclaration préalable. Le délai d'instruction de cette demande d'autorisation est d'un mois, à compter de sa date de dépôt, dans la mesure où le dossier présenté comporte l'ensemble des pièces exigées. Vous pourrez démarrer vos travaux de ravalement, dès lors qu'un arrêté de non opposition à la déclaration préalable, vous aura été délivré par la Mairie.

Les petits travaux doivent également faire l'objet du dépôt en mairie d'une demande d'autorisation (soit déclaration préalable ou demande de permis de construire), liste non exhaustive : fenêtres de toit, habillage de souche de cheminée et de pignons, isolation thermique par l'extérieur et/ou bardage extérieur, réfection de toiture, clôtures, pose de portail, remplacement de menuiseries extérieures, percement de nouvelles ouvertures, création ou élargissement d'accès véhicules, pose de panneaux solaires sur toiture, pose de conduit de poêle ou de cheminée, terrasse ou balcon (excepté les terrasses de plain-pied), piscine enterrée ou hors sol installée pendant plus de trois mois par an et dont la surface du bassin est > à 10m²...

Par ailleurs, les projets de construction plus importants et qui prévoient la création d'une emprise au sol ou d'une surface fermée supérieure à 5 m² (surface taxable ou surface de plancher) doivent également faire l'objet, soit d'une demande de déclaration préalable, soit d'une demande de permis de construire (le type de dossier à déposer dépend de la surface créée). Voici une liste non exhaustive des travaux concernés : habitation, pergola, véranda, extension, garage, atelier, abri de Jardin, préau, carport, aménagement de combles si la hauteur sous plafond est supérieure ou égale à 1,80 m, abri pour stockage du bois, abri à vélo etc....

Pour tout renseignement et le montage du dossier il vous est possible de prendre contact auprès du Service Urbanisme.

Résilience énergétique

Résilience : Aptitude à faire face avec succès à une situation représentant un stress intense en raison de sa nocivité ou du risque qu'elle représente, ainsi qu'à se ressaisir, à s'adapter et à réussir à vivre et à se développer positivement en dépit de ces circonstances défavorables.

Ecosia-Oxford Languages

La commune compte 874 points lumineux (en 41 modèles différents), pour une puissance totale de 108 KW. Les points lumineux sont gérés par 24 armoires sur lesquelles nous n'avons pas encore le pouvoir d'intervenir. Pour tout changement d'horaire d'éclairage, nous devons faire appel à une société qui nous facture 800€ par intervention.

Aussi la commune procède progressivement à l'achat d'horloges ce qui lui permettra à l'avenir d'avoir sa propre gestion.

Chaque année, il est prévu un budget pour la rénovation énergétique et l'amélioration des candélabres avec l'installation de LED. Quelques chiffres : pour 2021 la facture de la consommation de l'éclairage public s'élevait à 27000 €. L'estimation pour 2022 est de 33500 €.

Dans le contexte actuel d'une élévation conséquente du coût de l'énergie, le terme résilience n'est pas un vain mot et doit être partagé avec tous.

On peut trouver sur le réseau Médiarade un livre-BD intitulé « Le Monde sans fin » qui permet une bonne compréhension de la situation énergétique actuelle et met en évidence l'urgence d'un changement collectif de comportement. L'auteur Jean Marc JANCOVICI est membre du GIEC et nous présente de façon très didactique et accessible à tous la situation énergétique mondiale, chiffres à l'appui. Illustré par Christophe BAIN avec une pointe d'humour.



La commune va mettre en œuvre la « **Trame Noire** », lors du passage de l'heure d'été à l'heure d'hiver. Cela impliquera une extinction totale des luminaires de 22h à 6h sauf sur les routes départementales et les ports, pour des questions de sécurité.

- Un courrier a été envoyé aux associations afin de les responsabiliser sur la consommation énergétique dans les locaux et terrains dont ils ont « gracieusement » la jouissance. Une charte de « bonnes pratiques » signée par les présidents d'association est affichée dans chaque local.
- La commune a installé une régulation de température dans les vestiaires du stade, ce qui permettra de chauffer avec modération pendant les heures d'utilisation et a minima en dehors de ces heures.
- Une décision a dû être prise concernant les décorations de Noël : il n'y aura pas d'accrochage de guirlandes lumineuses dans les rues et, de même, nous ne relancerons pas le concours des illuminations. Nous demandons la compréhension et l'effort de chacun pour éviter une dépense énergétique « non essentielle », mais cela ne signifie pas pour autant une austérité pendant ces temps de fêtes. La municipalité va tout mettre en œuvre pour proposer d'autres types de décorations festives mais moins énergivores. Tous les commerçants et habitants sont invités à faire de même et à participer à l'embellissement de nos rues pour cette période de fin d'année.

ÉLUS MINORITAIRES

LOCMIQUÉLIC AVENIR

Nous avons interpellé la municipalité sur sa gestion de l'eau et de l'énergie. Nous avons été surpris d'apprendre que les réserves d'eau de pluie étaient suffisamment importantes pour arroser les fleurs devant la mairie jusqu'au mois d'août. Étonnés aussi que Riantec ait mis à disposition ses réserves d'eau alors que les décrets préfectoraux interdisaient le moindre arrosage. Nous espérons que la municipalité présentera un plan d'action en prévision de futures restrictions préfectorales. Nous espérons aussi que la formation d'un agent municipal pour la gestion en interne de l'éclairage public sera rapidement mise en place, des dysfonctionnements nous étant régulièrement rapportés par les habitants. Nous demandons à la municipalité une exemplarité dans ses actions et une communication régulière envers la population afin que chacun puisse comprendre ce que fait la municipalité de Locmiquélic.

LOCMIQUÉLIC CITOYENNE

Allumons les étoiles !

Tous les responsables de notre pays appellent à la sobriété énergétique au risque d'une sévère pénurie cet hiver. Les prix explosent. Des rues restent allumées alors que tout le monde dort. La Mairie doit reprendre la main sur la gestion de l'éclairage public.

Engageons une expérimentation d'extinction des rues!

Vie associative



« Belle richesse sur notre commune »

La vie associative nous a montré une nouvelle fois toute sa vitalité lors du forum des associations organisé conjointement avec les communes de Port Louis et Riantec par l'OISBRG. L'offre, tant en termes de sports que de loisirs, est très vaste et chacun peut trouver une activité à son goût sur le territoire. Merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour faire vivre leurs associations, merci à leurs présidents (parfois très jeunes) et à tous les membres. Ils contribuent au dynamisme de notre territoire, comme vous avez pu le constater cet été : Fête du port, Festival Bededaw, Fête des langoustines, Campement Artistique, puis Rad'Art avec l'ouverture des ateliers d'artistes aux visiteurs. Courant octobre, le CCAS a organisé la Semaine Bleue pour nos aînés et Octobre Rose au profit de la Ligue contre le cancer. Nous sommes heureux que les habitants puissent profiter de ces moments festifs de rencontre renforçant les liens entre tous.

RAPPEL Dossier demande de subventions. Vous pourrez trouver en fin d'année les dossiers de demande de subventions sur le site de la ville, onglet *Mes loisirs* > *Vie associative*.

Retour en images : Fête de la musique, Bededaw, Campement artistique, les Langoustines



Vitrines décorées

Nous avons eu le plaisir d'admirer les vitrines décorées chez nos commerçants pour Octobre rose ! Nous les remercions pour cet élan de solidarité en faveur de la lutte contre le Cancer du sein, pour les efforts déployés et l'originalité de leur création. C'est peut-être l'occasion de mettre à l'honneur Françoise HOUSSEPIAN, qui réalise au fil des saisons, les décors des vitrines du coiffeur Bruno QUERE, dans la Grande Rue.

Ancienne institutrice de maternelle, elle a développé ses dons pour le travail manuel et le bricolage artistique. En amateur passionnée, elle s'impose des exigences : au fil des ans « *Le décor doit être unique ; il faut que l'inspiration vienne...* ». Puis elle passe à la réalisation à base de papier, cartonnage, collage et aquarelle ... sur sa table de cuisine, et les suspensions poursuivent leur séchage dans la chambre ! Nous la félicitons pour l'originalité de ses décors et lui souhaitons une inspiration créatrice toujours renouvelée pour le plaisir de nos yeux .

Opération « Argent de poche »

Cette année, sur les périodes d'avril, juillet et août, 16 jeunes ont répondu présents au dispositif argent de poche, mis en place en 2021. Ils se sont partagé les différentes tâches confiées par les agents municipaux, à savoir l'entretien des espaces verts, des locaux des écoles et des bâtiments publics. Ils ont également participé à l'accueil du public et à l'animation des jeux de société sur le Campement Artistique installé sur le parc de Pen Mané ainsi qu'à l'installation des chapiteaux de la Fête des langoustines. Les missions proposées sur la dernière semaine d'octobre, ont été essentiellement axées sur l'entretien du cimetière et de ses alentours sans oublier l'aide proposée aux personnes qui viendront fleurir leurs tombes pour la Toussaint.

Une quatrième centenaire !

Entourée des siens, Mme Liane DANIGO a soufflé ses cent bougies le 16 mai dernier à l'EHPAD LE GLOUAHEC. La municipalité a tenu à lui offrir des fleurs signifiant toute sa sympathie et bienveillance. Née le 16 mai 1922 à Locmiquélic, Mme DANIGO s'est mariée le 23 février 1941 avec M. Yves-Pierre Le LIGEOUR à Port Louis. De cette union sont nés deux garçons. A ce jour, elle est grand-mère de trois garçons et arrière-grand-mère de deux petites filles. Elle a tenu le magasin « BAZAR » situé à l'angle des rues Pierre Brossolette et du vieux Pont.

ÉTAT CIVIL

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2022 la commune dénombre :

12 PACS
7 mariages
19 naissances
38 décès

Pour un mieux vivre

Profitez de l'automne pour...

► Couper les haies qui empiètent sur les trottoirs (déconseillé du 1 mars au 31 juillet pour sauvegarder la biodiversité)

► Élaguer les arbres pouvant détériorer les lignes électriques et téléphoniques avant les coups de vent d'automne

► Désherber et démousser les trottoirs

Rappels : Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le nettoyage des trottoirs est une charge incombant au propriétaire ou locataire des propriétés jouxtant les voies publiques de la commune. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est interdit. Les employés communaux se chargeront des caniveaux.

Stationnement

Respecter les passages piétons, les entrées de garage, les trottoirs et la proximité des carrefours. Plusieurs fois le bus s'est retrouvé en grandes difficultés de manœuvre pour tourner, à cause d'un automobiliste peu scrupuleux.

Maîtres et chiens : les bons réflexes

Quoi de plus désagréable en marchant que de trouver une déjection au beau milieu d'un trottoir ! ... Doit-on pour cela haïr toute l'espèce canine ? C'est au maître de veiller à respecter la salubrité des espaces publics. Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances... Soyez prévoyants, utilisez un sac prévu pour les déjections : c'est obligatoire !

GRATIN DE BUTTERNUT



Ingrédients

(4 personnes)

1 butternut

200 gr de poitrine ou lardons ou jambon

20 cl de crème fraîche épaisse
sel, poivre, noix de muscade
emmental râpé

Laver et éplucher les butternuts, les couper en lamelles. Disposer dans un plat allant au four. Faire revenir la poitrine ou les lardons jusqu'à obtenir une légère coloration. Les mélanger avec les butternuts. Mélanger la crème fraîche, le sel, le poivre et la muscade. Verser sur la préparation, et parsemer l'emmental. Mettre au four à 160° pendant 40 minutes.

Variante : ajouter un jaune d'œuf dans la préparation

Recette de DAMIEN, jardinier de l'association « Les bons plants »

Les Bernaches Cravant et autres oiseaux migrateurs sont arrivés (ou ne vont pas tarder à arriver) pour passer l'hiver chez nous. Bien que nous ne soyons pas en période de nidification, il est important, lorsque vous promenez votre chien sur les chemins du marais de Pen-Mané, sur le sentier côtier ou sur la plage, de le maintenir en laisse pour éviter que celui-ci ne fasse s'envoler les oiseaux hivernants. En effet, pendant cette période, les oiseaux trouvent plus difficilement leur nourriture. La répétition des envols provoqués par la multiplication des dérangements les fatigue et provoque des surmortalités en période de froid. Merci donc de veiller à garder en laisse vos compagnons de promenade.



Christian DANILO, Garde du littoral



QUIZZ : Sécurité Routière

Question 1 : Locmiquélic est ville en zone 30. Pour traverser une rue

- a Les piétons ne sont pas prioritaires sur les vélos et trottinettes
- b Les piétons sont prioritaires même s'ils traversent en dehors des passages protégés
- c Les piétons sont prioritaires uniquement sur les passages piétons

Question 2 : Sens de circulation des vélos ?

- a Les vélos, comme les voitures ne peuvent pas emprunter les sens interdits.
- b Les vélos ont l'autorisation de prendre les rues en sens interdit, puisque la ville est limitée à 30.
- c Les vélos peuvent emprunter les rues en sens interdit à partir du moment où c'est indiqué à une extrémité de la rue

Question 3 : La distance d'arrêt d'un véhicule correspond à la distance de freinage + distance parcourue pendant le temps de réaction ?

Si je roule à 30km/h, la distance d'arrêt est de l'ordre de :

- a 3 m
- b 6 m
- c 9 m

1-a et c : le but de la zone 30 est d'optimiser la sécurité de tous les usagers, autrement dit, les piétons doivent être très vigilants avant de traverser et les véhicules doivent être très vigilants aux piétons.
2-b : dans une ville en zone 30, toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf arrêt spécifique pris par le maire pour certaines rues.
3-c : dans le code de la route il est préconisé pour un calcul facile de multiplier le chiffre des dizaines par lui-même. À 30km/h le véhicule parcourt environ 3 x 3 = 9 m avant de stopper. Bien sûr, cette distance est majorée si la route est mouillée.

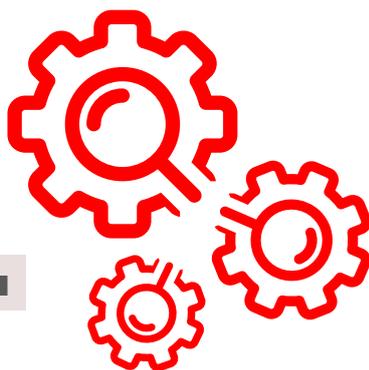
Réponses



Ils sont nouvellement installés sur la commune...

ChercheurDeGites

Marie EVRAT
Vacances et événements
Contact : 06 24 01 89 23
contact@chercheurdegites.com



Chant « I feel Good »

Delphine CORIÉRAS
Atelier vocal collectif
Contact : 07 81 40 83 78
coeuralaclef@gmail.com

Comme 2 gouttes d'eau

Alban MOULIN
Plombier, chauffagiste
Contact : 06 58 18 42 86
bonjour@comme2gouttesdeau.bzh

Électricien

Sébastien FLAUX
Contact : 06 38 57 07 85
sebric@gmail.com

Viticulteurs à Kervern

Roland CONQ et Nolwenn RUNIGO
Contact : 06 87 91 94 36
sas.tizh@gmail.com

La Roseraie d'Antan

Sandra GUIOMAR
Fleuriste
Contact : 02 97 84 65 74
laroseraiedantan@orange.com

Ostéopathe D.O

Charlotte EVEN-TROADEC
Contact : 06 19 35 70 67

Nouveaux propriétaires :

Coccimarket - Cécile et Julien PONSARD
Pharmacie - Jeremy RONDAN

Bienvenue à eux !



Meublés de tourisme

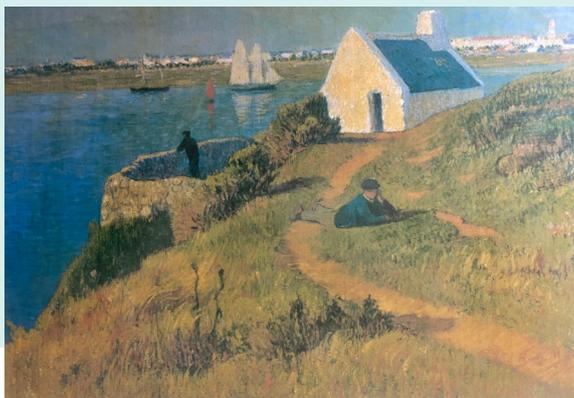
Les propriétaires de meublés de tourisme ont l'obligation de déclarer leur location en mairie.



Offre d'emploi

Dépositaire de Ouest France sur la zone de l'agglomération de Lorient, Smart Breizh Diffusion recrute des livreurs de journaux à temps partiel sur la commune de Locmiquélic. Vous disposez d'un véhicule personnel et vous êtes matinal(e) (entre 4h et 8h00 du matin), distribuez le journal aux abonnés et gagnez de 300 à 600 € Nets (voir plus suivant les tournées) pour un travail quotidien d'une durée d'1h30 à 3h00. Vous êtes intéressé(e) ? Pas d'hésitation ! Contactez l'employeur, par mail : recrutement@smartbreizh.fr, ou par téléphone : 02.97.82.66.87

Henry MORET (1856-1913)



On peut voir dans un bureau de la mairie une copie d'un tableau représentant la rade de Lorient depuis Pen Mane. Dans le n° 26 paru en juillet 1997 du bulletin municipal, ce tableau fait la première de couverture. Il y est indiqué qu'il a été peint par Henry Moret vers 1895, qu'il a été mis aux enchères Drouot à Paris et que la ville de Lorient aurait aimé en faire l'acquisition. Son prix trop élevé a fait qu'il partira à l'étranger où il contribuera peut-être au rayonnement de notre province. Madame Catherine Molteni, professeur d'histoire de l'Art, qui assure un cycle de conférences mensuelles à UTL sur Lorient et sur Locmiquélic (infos : serviceculture@mairie-locmiquelic.fr ou par téléphone au 02 97 33 98 24).

Fils d'un officier de Marine, à 19 ans, il quitte sa Normandie natale pour accomplir son service militaire à Lorient et tombe sous le charme de la Bretagne. Remarqué pour son talent, il est présenté, par son Commandant, au peintre de marine Ernest CORROLLER (1822-93) qui, ayant enseigné au lycée de la ville, accepte de le former. Comme presque tous les jeunes peintres de cette époque, MORET va poursuivre à Paris son éducation artistique à l'École des Beaux-Arts, auprès des peintres H. LEHMANN et J.-L. GÉRÔME et dans l'atelier de LAURENS. Il commence une carrière de paysagiste en 1880, marquée par quelques succès dans les salons parisiens mais revient régulièrement en Bretagne. En 1888, à Pont Aven, sa route croise celle d'Emile BERNARD et de Paul GAUGUIN. Il rejoint alors « à distance » leur aventure artistique. Du Pouldu à Doëlan, où il finit par s'installer en 1894, de Groix à Ouessant, il parcourt les sentiers bretons, souvent accompagné de ses 2 amis peintres Gustave LOISEAU et Maxime MAUFRA. Vers 1895, son art évolue : conservant du synthétisme de BERNARD et GAUGUIN, des atmosphères poétiques et mystérieuses, des paysages parfois ponctués de silhouettes cernées d'un trait plus sombre ; il renoue avec l'esthétique impressionniste de MONET, en reprenant ses couleurs claires et intenses, déposées par petites touches. Comme tous ces artistes, il demeure passionné par la lumière et l'Art japonais, dont il adopte les visions aériennes et les cadrages insolites. Paysages de terre et de mer à l'infini... océan cobalt ou turquoise, zébré de blanc, lande recouverte d'émeraude, de rose ou d'or, selon l'heure et la saison. Dès 1895, ses toiles retiennent, l'attention de DURAND-RUEL, le marchand d'art des Impressionnistes. L'artiste voit alors ses œuvres se disperser dans les collections françaises et américaines, emportant vers le Nouveau Monde, quelques visions du Pays de Lorient.

C. JOSSE -MOLTENI

Une association de cornemuses sur la commune



Le Stones Land Pipe Band est une association récente de Locmiquélic qui se propose de faire résonner les cornemuses au son de mélodies écossaises et irlandaises en arborant la tenue traditionnelle. Ils ont déjà participé à l'animation de la fête de la musique en juin.

Contact : Didier Willard 06 08 00 03 67 didier.willard@hotmail.fr

Connaissez-vous ?

Marylis COSTEVEC, avec le Comité d'Histoire, anime un excellent blog sur les événements à Locmiquélic Hier, aujourd'hui, demain à Locmiquélic....

N'hésitez pas à vous inscrire à leur newsletter : <https://www.locmiquelic-histoire.fr/>



Annonces diverses



Pêche à pieds

Vous trouverez en mairie des réglottes gabarit pour une pêche respectueuse de l'environnement.



Nuisibles

Vous trouverez sur le site de la commune ou en mairie, les informations relatives à la lutte contre les nuisibles (rats, frelon asiatique, moustique tigre,

Collecte de journaux

La mairie et l'association du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement vous informent que la collecte des journaux aura lieu pour la dernière fois à votre domicile le 29 novembre 2022. Pour l'année 2023, la collecte se déroulera sous forme de collecte globalisée dont vous aurez les détails par diffusion internet et par voie de presse.

Belote

Patrice au 0662756157 : Pour monter un club belote au Transat.



C'hoari gerioù

Armerzhin : Economiser
Diskoutfin : Gaspiller, dilapider

Un proverbe

An hani ya pell ar-droad ya gwell
Celui qui va loin y va mieux à pied

Règle du jeu : il faut s'engager à employer ces mots au moins une fois par semaine à l'écrit ou à l'oral, pendant un mois, et d'être capable de les expliquer.